

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégorie de processus

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Emploi de la substance / de la préparation Couche passivante

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

phone +49 (0) 41 02 80 8-0

Importeur:

Koellmann AG

Gewerbestrasse 12

CH-8800 Thalwil

Tel.: +41 44 723 70 80

info@koellmann.ch

Service chargé des renseignements: +49 (0) 41 02 80 8-0

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ) Kurzwahl 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Eye Irrit. 2

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 1)

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
 - acétone
 - acétate de n-butyle
 - acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
- **Mentions de danger**
 - H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 - P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 - P260 Ne pas respirer les aérosols.
 - P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
 - P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régional.
- **Indications complémentaires:**
 - EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - EUH208 Contient morpholine-4-carbaldehyde. Peut produire une réaction allergique.
 - Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-<50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane ⚠ Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<12,5%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29	acétate de n-butyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	10-<12,5%

(suite page 3)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 2)

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane (< 0,1% butadiène (203-450-8)) ⚠ Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280	5-<10%
CAS: 9004-70-0	nitrate de cellulose ⚠ Flam. Sol. 1, H228	2,5-<5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane (< 0,1% Butadien (203-450-8)) ⚠ Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280	2,5-<5%
Numéro CE: 905-588-0 Numéro index: 601-022-00-9 Reg.nr.: 01-21194882216-32	xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	<2,5%
CAS: 7779-90-0 EINECS: 231-944-3 Numéro index: 030-011-00-6 Reg.nr.: 01-2119485044-40	bis(orthophosphate) de trizinc ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	<2,5%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Eye Irrit. 2, H319	<2,5%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	<2,5%
CAS: 4394-85-8 EINECS: 224-518-3 Reg.nr.: 01-2119987993-12	4-morpholinecarbaldehyde ⚠ Skin Sens. 1, H317	≤0,5%

• Indications complémentaires:

Le contenu en Benzène des substances Solvent Naphta est inférieur à 0.1% (Note P de l'Annexe I de la Directive 1272/2008/CEE)

xylène: Contient éthylbenzène CAS 100-41-4

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*

RUBRIQUE 4: Premiers secours**• 4.1 Description des premiers secours**

• **Remarques générales:** Amener les sujets à l'air frais.

• **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

• **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

• **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

• **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

CFR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers -**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 2 B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CFR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-64-1 acétone

VME (Suisse) Valeur momentanée: 2400 mg/m³, 1000 ppm
Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 500 ppm
B;

74-98-6 propane

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7200 mg/m³, 4000 ppm
Valeur à long terme: 1800 mg/m³, 1000 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

VME (Suisse) Valeur momentanée: 960 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 480 mg/m³, 100 ppm
SSc;

106-97-8 butane (< 0,1% butadiène (203-450-8))

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm
Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

75-28-5 isobutane (< 0,1% Butadien (203-450-8))

VME (Suisse) Valeur momentanée: 7600 mg/m³, 3200 ppm
Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

xylène

VME (Suisse) Valeur momentanée: 870 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm
H B;

7779-90-0 bis(orthophosphate) de trizinc

VME (Suisse) Valeur momentanée: 0,4a 4e mg/m³
Valeur à long terme: 0,1a 2e mg/m³
SSc;als Zn

64-17-5 éthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1920 mg/m³, 1000 ppm
Valeur à long terme: 960 mg/m³, 500 ppm
SSc;

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME (Suisse) Valeur momentanée: 275 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm
SSc;

· **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

67-64-1 acétone

BAT (Suisse) 80 mg/l
Substrat d'examen: Urine
Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail
Paramètre biologique: Aceton

xylène

BAT (Suisse) 2 g/l
Substrat d'examen: Urine
Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail
Paramètre biologique: Methylhippursäuren

(suite page 6)

CFR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 5)

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

- **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**

En cas de contact avec des gants de protection faits de poussière par pulvérisation de butyle should être utilisée (min. 0,4 mm d'épaisseur), par exemple KCL Camatril, aucun article. 898 ou des produits similaires
Gants résistant aux solvants

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:

Acétone: 480 min

Acétate de n-butyle: 60 min

Acétate d'éthyle: 170 min

Xylène: 42 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc naturel (Latex)

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps: Vêtement de protection léger**

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:

Aérosol

Couleur:

Gris

- **Odeur:**

Caractéristique

(suite page 7)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 6)

· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Point d'éclair	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	365 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Limites d'explosion: Inférieure:	1,2 Vol %
Supérieure:	13 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	8.300 hPa
· Densité à 20 °C:	0,89 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	83,0 %
VOC (CE)	--
	740,5 g/l
· CE-COV %	83,02 %
· Teneur en substances solides:	17,2 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 7)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
67-64-1 acétone

Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>15.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	76 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	10.800 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>17.600 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>21 mg/m3 (rat)

xylène

Oral	LD50	3.523 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	29.000 mg/m3 (rat)

64-17-5 éthanol

Oral	LD50	10.470 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	120 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.530 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>10.000 mg/m3 (rat)

· Effet primaire d'irritation:
· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique:
67-64-1 acétone

LC50/96h	8.300 mg/l (fish)
EC50/96h	7.200 mg/l (algae)
LC50 / 48 h	8.450 mg/l (crustacean (water flea))

(suite page 9)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 8)

xylène	
EC50 / 48 h	7,4 mg/l (daphnia magna)
LC50 / 96 h	13,5 mg/l (fish)
64-17-5 éthanol	
LC50/96h	13.000 mg/l (oncorhynchus mykiss / Regenbogenforelle)
EC50 / 48 h	12.900 mg/l (algae)
LC50 / 48 h	12.340 mg/l (daphnia magna)
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EC50 / 48 h	>500 mg/l (daphnia magna)
LC50 / 96 h	100-180 mg/l (oncorhynchus mykiss / Regenbogenforelle)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets	
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04	emballages métalliques
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	
	UN1950
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG · IATA	
	1950 AÉROSOLS AÉROSOLS AÉROSOLS, inflammable

(suite page 10)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR


· **Classe** 2 5F Gaz.
 · **Étiquette** 2.1

· IMDG, IATA


· **Class** 2.1
 · **Label** 2.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

· Indice Kemler:

-

· No EMS:

F-D,S-U

· Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.
 SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

· Segregation Code

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
 Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
 For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
 Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
 For WASTE AEROSOLS:
 Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:
· ADR
· Quantités limitées (LQ)

1L

· Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

· Catégorie de transport

2

· Code de restriction en tunnels

D

· IMDG
· Limited quantities (LQ)

1L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

(suite page 11)

CFR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 10)

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

(suite page 12)

CFR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.07.2019

Numéro de version 5

Révision: 19.12.2018

Nom du produit: edding 5200 permanent spray Apprêt universel

(suite de la page 11)

*Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1**Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé**Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2**Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3**Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2**Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1**Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3***· * Données modifiées par rapport à la version précédente**

CFR